

pourquoi la *Minerve* fait-elle entendre une voix discordante ?

Elle nous fait des promesses, la pauvre vieille ; est-ce avec des promesses que nous allons instruire nos enfants ?

Non, cela passera ou cela cassera, mais il faut absolument un changement.

Le minimum de nos desiderata est contenu dans la motion présentée par l'hon. L. R. Masson, secondé par M. F. Langelier, à la dernière réunion du Conseil de l'Instruction Publique.

“ Aucune personne ne devrait enseigner dans une école académique, modèle ou élémentaire, subventionnée par le gouvernement, sans être pourvue d'un brevet de capacité correspondant au degré du cours dans lequel elle est appelée à enseigner.

“ Toute personne qui aura cessé d'enseigner pendant une période de — ans devrait être tenue d'obtenir un nouveau brevet de capacité avant de reprendre l'enseignement.”

Nous serions heureux de savoir si la *Minerve* approuve cette motion.

Si elle l'approuve, que signifient ses platitudes ?

Pourquoi ne pas entrer dans le mouvement ?

Votre hibou, vieille *Minerve*, ne pourrait-il pas risquer un œil ?

DUROC.

## LES PRESBYTERES

Il est fort intéressant de constater l'apaisement de la *Vérité* depuis certains événements.

Cet apaisement nous permet même de signaler un passage très bien pensé de ce journal relatif aux extravagances de certains curés dans la construction de leurs presbytères.

Voici ce que dit la *Vérité* :

La *Semaine Religieuse* de Québec admet que les plans choisis quelquefois sont trop dispendieux. Ne serait-ce pas obvier à cet inconvénient que de confier le choix des plans à une commission diocésaine, nommée par l'évêque, et composée de personnes compétentes ? Et ces plans ne pourraient-ils pas être *uniformes*, sinon pour les églises, du moins pour les presbytères ? Ne pourrait-on pas *classer* les presbytères, et dire que les paroisses riches auront un presbytère de première classe, les paroisses moins riches un presbytère de deuxième classe, etc. ?

À part la nomination de cette commission par l'évêque, prétention que nous n'admettons pas, le projet nous semble avoir *bien du bon sens*, suivant l'expression populaire.

Ne voit-on pas, par exemple, à Montréal, dans la paroisse St Louis de France, l'Église à peine sortie de terre, humble, petite, froide, nue, tandis qu'à côté s'élève un presbytère somptueux, haut de trois étages, reluisant sur toutes les coutures ?

Que doit penser le peuple qui voit et comprend ?

Quel contraste entre la maison de Dieu et celle de son serviteur !

Ce sont là des abus qui appellent une réforme immédiate.

Aux intéressés d'y veiller ; pour nous, nous ferons bonne garde.

## CAUSERIE

Chers lecteurs, si vous n'êtes encore atteints d'aucune espèce de foudre, profitez-en, et dévorez à moitié cuits les collaborateurs du CANADA-REVUE : on ne sait pas ce qui peut arriver. Moi aussi, j'en profite et je me dépêche. Aujourd'hui, je vous écris n'importe quoi ; je n'ai ni le temps ni le loisir de choisir un sujet parmi les cinq cents sujets qui s'offrent sous ma plume. Vous me direz que je peux bien attendre. Eh bien, non ! Je voudrais, je ne le pourrais. Cet abominable Filiatreault ne me lâche plus depuis que je lui ai fait goûter à un nouveau scandale. Il en veut, il en veut toujours. Il est prêt à me prendre le peu de moëlle de mes os et le peu de cervelle qui me reste dans la tête, pourvu qu'il fasse plaisir à ses chers lecteurs, bien que trop chers à mon sens. Ce monstre dévorant n'a d'entrailles que pour eux... Eh bien ! soit, me vo là ; prenez, soyez heureux et oubliez-moi !

Et d'abord, il faut vous dire que je suis plongé jusqu'au cou dans toute espèce de tracasseries, résultant d'un délabrement absolu, mais noblement supporté. Vous n'attendiez pas moins de moi, sans doute ; mais, c'est égal, j'aimerais autant que vous attendiez cela d'autres.

Je n'ai plus aujourd'hui ni queue ni tête, pas deux idées de suite, mais en revanche une vingtaine de créanciers qui se suivent admirablement et dans un ordre parfait. Je commence donc par dégager entièrement ma responsabilité de toutes les inepties que je vais vous débiter dans la présente. Encore une fois c'est la faute de cet abominable Filiatreault. Il s'imagine que je lui appartiens désormais, qu'il peut me disséquer tout vif et me servir comme un melon d'eau à ses lecteurs, en tranches hebdomadaires. Il a positivement dans l'idée que je me suis donné à lui comme on se donnait au diable il n'y a pas plus de cent ans encore... C'est bon, vous êtes prévenus, et que vos colères ne retombent que sur lui.

Il vous est probablement indifférent de savoir que je suis à peine de retour d'une villégiature extrêmement prolongée. Cela encore n'est pas de ma faute ; mais les coupables, dans cette affaire-là, sont trop nombreux et trop puissants pour que je les nomme. Du reste, je suis loin de m'en plaindre. J'ai pu enfin passer à l'eau salée un mois de septembre complet, le délicieux et délectable septembre, avec ses douces fraîcheurs, avec ses tiédeurs onctueuses et son soleil plein de caresses délicates et discrètes. Je suis allé aussi loin que j'ai pu avec mes faibles ressources, dernière image des sueurs de mon front, et j'ai planté ma tente sur les bords de mon bien-aimé, de mon incomparable Saint-Laurent, qui continue toujours d'être noble et majestueux, quoi qu'on le lui ait dit trois millions de fois au moins depuis cinquante ans, ce qui prouve combien il est supérieur aux éloges. C'est curieux avec cela comme il n'a pas l'air dépaysé dans notre province !...

J'ai fui vers une retraite lointaine, hélas, encore trop accessible, comme on va le voir. Au moins y ai-je trouvé un abri sûr contre les persécutions du gouvernement provincial qui en voulait à mes jours, et qui était à la veille d'entamer considérablement mes nuits, si je n'y avais mis